

Echos des régions

ALSACE

Association, partenariat... une tendance affirmée pour les EHPAD en Alsace



LA FEHAP COMPTE PARI MI SES ADHÉRENTS ALSACIENS de nombreux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Sur les 109 établissements ou services pour personnes âgées, la Délégation régionale distingue plus de 70 EHPAD dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Coopérer entre établissements pour mutualiser des achats, répartir des postes difficiles à pourvoir, des services logistiques, des formations pour partager une culture commune... en Alsace, certains présidents et directeurs d'EHPAD ont la même devise « *L'union fait la force* » et se regroupent en association ou partenariat.

Un accord-cadre pour des EHPAD Bas-rhinois

Dans la Communauté Urbaine de Strasbourg, courant 2009, un premier espace de réflexions partagées entre directeurs d'EHPAD adhérents de la FEHAP s'est « *informellement* » développé. Puis, un groupe de directeurs, tous convaincus du bénéfice à mettre en commun leurs réflexions et à échanger sur leurs difficultés, a amorcé une démarche de mutualisation d'actions. Ainsi, Martine Heros Jordan pour l'EHPAD Les Mélézes - Hospitalor (Strasbourg) et Philippe Ballorin pour les EHPAD Herrade (Strasbourg) et Ermitage (Illkirch),

Yann Moratille pour l'EHPAD Caritas (Strasbourg), Christian Bier pour l'EHPAD Niederbourg (Illkirch) et Didier Fuchs pour l'EHPAD Le Bartischgut (Strasbourg), représentant plus de 400 personnels et 650 résidents avec leurs 6 EHPAD réunis, mènent une réflexion pour l'élaboration d'un accord-cadre de coopération. Un tel contrat proposerait une architecture variable laissant une totale autonomie à chaque association ou fondation gestionnaire. En effet, les signataires de cet accord-cadre pourraient donc ensuite, en toute liberté, choisir de participer ou non à une action, stipulée dans un avenant précis.

Formule « *souple* », cet accord-cadre permettrait à tout EHPAD Privé Non Lucratif du Bas-Rhin de rejoindre les participants « *fondateurs* ».

Au terme de ces premiers mois de réflexion, plusieurs thématiques prioritaires ont été définies et pourraient alors faire l'objet d'un avenant :

- une Pharmacie à Usage Intérieur partagée (l'un des 6 EHPAD a déjà une PUI)
- l'organisation de formations du personnel interétablissements
- la création de temps d'échange interétablissements entre personnels d'un même métier

- la mutualisation de contrats de maintenance et conformités : portails automatiques, ascenseurs, climatisation, centrale incendie, DARDE (Document d'Analyse des Risques de Défaillance Electrique) et groupe électrogène, légionnelle...
- la mise en concurrence de fournisseurs dans des secteurs comme l'alimentation (par groupe de denrées : boissons, fruits et légumes, viandes...), les changes à usage unique, les produits d'entretien... ; de producteurs de proximité (développement durable)
- la mise en commun et l'harmonisation de certains outils de gestion des ressources humaines (fiches de postes...) et qualité (protocoles...)
- l'élaboration d'une démarche commune d'évaluation interne, voire externe (choix de la norme, priorisation de certains processus métiers...).

Et si ces projets de mutualisation visent la qualité pour les résidents et les personnels, l'efficacité et l'économie de coûts, leur préparation a également d'autres bénéfices comme, par exemple, pour ces cinq directeurs... celui de relativiser ! Après avoir écouté un confrère, certains se disent en souriant « *finally, non, l'herbe n'est pas toujours plus verte dans le pré d'en face, les situations les plus grotesques ne sont pas si isolées... ça n'arrive donc pas que chez moi !* ».

Une nouvelle association dans le domaine de la personne âgée dépendante

C'est cette même volonté de se rassembler au sein d'une organisation permettant la mutualisation pour améliorer le service à la personne qui a conduit des associations à but non lucratif d'inspiration protestante à se réunir en créant une association de droit local : l'*Alliance Saint-Thomas Seniors*. Regroupant initialement sept maisons de retraite protestantes d'Alsace adhérentes FEHAP, cette association se veut un « *réseau où chaque partenaire prend ce qui l'arrange tout en gardant son identité et son indépendance* ».

...

ALSACE

...

Regrouper les achats, former le personnel, mutualiser les compétences, le savoir-faire et les expériences, soutenir les maisons de retraite adhérentes en cas de difficulté, proposer une cellule de veille à ces établissements qui ne peuvent consacrer du temps à une telle tâche chronophage mais indispensable en ces temps de réformes... sont autant d'objectifs que se fixe l'association. Mais il s'agit également pour ses fondateurs de permettre au secteur à but non lucratif, particulièrement bien représenté en Alsace, d'être résistant face au secteur lucratif, présent et en expansion dans les autres départements avec, par exemple, la promotion de l'éthique et des valeurs dans une charte.

L'association *Alliance Saint-Thomas* est présidée par Bernard Higél, Président de l'association Maison de Retraite et d'Accueil Sarepta et composée de :

- l'association Dispensaire Protestant Maison de Retraite Salem
- l'association de gestion Emmaüs Diaconesses
- l'association Maison de Retraite et d'Accueil Sarepta
- l'association Maison Bethlehem
- l'association Bienvenue Foyer du Parc
- l'association Maison de retraite Le Diaconat de Bischwiller.

Elle concerne donc les établissements Salem à Barr, Emdiac à Strasbourg et Ostwald, Sarepta à Dorlisheim, la partie gériatrie du Diaconat à Bischwiller, Bethlehem à Strasbourg, ainsi que Bienvenue-Foyer du parc à Munster... environ un millier de lits en EHPAD pour ces établissements hébergeant des personnes âgées, avec une moyenne d'âge de 82 ans.

« Si les associations fondatrices sont toutes d'inspiration protestante, les statuts sont très ouverts et, s'il y a d'autres structures qui veulent nous rejoindre, ce sera possible », signale Bernard Higél dans la Presse quotidienne régionale.